



# Assemblée générale

Cinquante-sixième session

*Documents officiels*

**1**re séance plénière

Mercredi 12 septembre 2001, à 15 heures  
New York

*Président provisoire* : M. Holkeri ..... (Finlande)

*La séance est ouverte à 15 h 5.*

## Point 1 de l'ordre du jour provisoire

### Ouverture de la session par le Président de la délégation de la Finlande

**Le Président provisoire** (*parle en anglais*) : Je déclare ouverte la cinquante-sixième session de l'Assemblée générale.

### Expression de sympathie

**Le Président provisoire** (*parle en anglais*) : Je voudrais pour commencer exprimer, en notre nom à tous, nos sincères condoléances au peuple et au Gouvernement de notre pays hôte, les États-Unis d'Amérique, pour les pertes humaines tragiques et épouvantables, provoquées par les horribles actes de terrorisme commis hier. Ce qui s'est passé hier dépasse tout ce qu'on peut imaginer et va à l'encontre de tous les principes que l'ONU représente. L'Organisation doit maintenant appuyer les États-Unis et d'intensifier ses efforts pour éliminer totalement le fléau du terrorisme.

Nous sommes de tout coeur avec les citoyens de New York, ville du Siège de l'Organisation, ainsi qu'avec les hommes et les femmes héroïques qui ont donné leur vie pour sauver celle d'autres personnes. De même que la tragédie survenue hier rassemble les citoyens de cette ville, elle doit également réunir les

États Membres de l'ONU pour que ce qui s'est passé hier ne puisse plus jamais se reproduire.

## Point 2 de l'ordre du jour provisoire

### Minute de silence consacrée à la prière ou à la méditation

**Le Président provisoire** (*parle en anglais*) : Avant d'inviter les représentants à observer une minute de silence consacrée à la méditation ou à la prière, et conformément à l'article 62 du Règlement intérieur, je propose qu'en même temps nous célébrions aussi, en ce jour d'ouverture d'une session ordinaire de l'Assemblée générale, la Journée internationale de la paix, que l'Assemblée a proclamée dans ses résolutions 36/67 du 30 novembre 1981 et 52/232 du 4 juin 1998, et qui est consacrée à la célébration et au renforcement des idéaux de paix tant au sein de toutes les nations et de tous les peuples qu'entre eux-ci.

J'invite maintenant les représentants à se lever et à observer une minute de silence consacrée à la prière ou à la méditation.

*Les membres de l'Assemblée générale observent une minute de silence consacrée.*

## Point 137 de l'ordre du jour provisoire

### Barème des quotes-parts pour la répartition des dépenses de l'Organisation des Nations Unies (A/56/345)

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau C-178. Les rectifications seront publiées après la clôture de la session dans un rectificatif récapitulatif.



**Le Président provisoire** (*parle en anglais*) : Avant de passer à l'examen des points inscrits à notre ordre du jour, je voudrais, conformément à la pratique établie, attirer l'attention de l'Assemblée générale sur le document A/56/345, qui a été distribué cet après-midi dans la salle de l'Assemblée générale. Ce document contient une lettre que le Secrétaire général a adressée au Président de l'Assemblée générale et dans laquelle il informe l'Assemblée que 15 États Membres sont en retard dans le paiement de leur contribution aux dépenses de l'Organisation au sens de l'Article 19 de la Charte.

Je voudrais rappeler aux délégations qu'au titre de l'Article 19 de la Charte :

« Un Membre des Nations Unies en retard dans le paiement de sa contribution aux dépenses de l'Organisation ne peut participer au vote à l'Assemblée générale si le montant de ses arriérés est égal ou supérieur à la contribution due par lui pour les deux années complètes écoulées. »

Puis-je considérer que l'Assemblée générale prend dûment note de cette information contenue dans le document A/56/345?

*Il en est ainsi décidé.*

### **Point 3 de l'ordre du jour provisoire**

#### **Pouvoirs des représentants à la cinquante-sixième session de l'Assemblée générale**

##### **a) Nomination des membres de la Commission de vérification des pouvoirs**

**Le Président provisoire** (*parle en anglais*) : L'article 28 du Règlement intérieur prévoit que l'Assemblée générale, au début de chaque session, nomme, sur proposition du Président, une Commission de vérification des pouvoirs composée de neuf membres.

Je propose donc que, pour la cinquante-sixième session, la Commission de vérification des pouvoirs soit composée des États Membres ci-après : Chine, Danemark, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, Jamaïque, Lesotho, Sénégal, Singapour et Uruguay.

Puis-je considérer que les États que je viens de mentionner sont nommés membres de la Commission de vérification des pouvoirs?

*Il en est ainsi décidé.*

### **Point 4 de l'ordre du jour provisoire**

#### **Élection du Président de l'Assemblée générale**

**Le Président provisoire** (*parle en anglais*) : J'invite maintenant les membres de l'Assemblée générale à procéder à l'élection du Président de l'Assemblée générale à sa cinquante-sixième session.

Je rappelle que, conformément au paragraphe 1 de l'annexe à la résolution 33/138 de l'Assemblée générale, le Président de l'Assemblée générale, à sa cinquante-sixième session, doit être élu parmi les représentants du Groupe des États d'Asie.

À cet égard, le Président du Groupe des États d'Asie m'a informé que ce groupe appuie la candidature de S. E. M. Han Seung-soo, de la République de Corée, à la présidence de l'Assemblée générale.

Conformément aux dispositions du paragraphe 16 de l'annexe VI du Règlement intérieur, je déclare donc S. E. M. Han Seung-soo, de la République de Corée, élu Président de la cinquante-sixième session de l'Assemblée générale, par acclamation.

J'adresse mes félicitations les plus sincères à S. E. M. Han Seung-soo et je l'invite à assumer la présidence.

Je prie le Chef du protocole de bien vouloir escorter le Président jusqu'à la tribune.

*M. Han Seung-soo assume la présidence.*

#### **Allocution de M. Han Seung-soo, Président de l'Assemblée générale à sa cinquante-sixième session**

**Le Président** (*parle en anglais*) : C'est avec un sentiment de profonde solennité et gravité que je prends la parole de cette tribune alors que les événements horribles d'hier jettent une ombre sur nos travaux d'aujourd'hui. Les mots ne peuvent exprimer la révolte et le dégoût que nous ressentons tous face aux actions ignobles commises dans notre pays hôte, les États-Unis d'Amérique. Je condamne, avec la plus grande vigueur, ces actes odieux de terrorisme. Je prie pour ceux qui ont perdu la vie et au nom de l'Assemblée générale, présente nos condoléances les plus sincères aux familles des victimes innocentes et à leurs proches. Mes sentiments les plus profonds de

sympathie et de solidarité vont également, en ces moments de profonde détresse, au peuple et au Gouvernement des États-Unis ainsi qu'aux citoyens de la ville de New York.

Ces crimes terroristes sont en fait des actes de guerre contre tous les peuples du monde épris de paix. Leur cible principale a été, par un terrible concours de circonstances, la ville même qui accueille l'institution la plus importante du monde, et qui oeuvre à la promotion de la paix mondiale. L'ouverture de la présente session de l'Assemblée générale a été retardée d'un jour en raison de cette tragédie, mais les terroristes ne pourront jamais détourner cet organe de la tâche à laquelle il se consacre depuis 1945 : mettre fin au fléau de la guerre sous toutes ses formes et une fois pour toutes.

Je voudrais à présent faire part de ma vision sur les travaux de la cinquante-sixième session de l'Assemblée générale. Je voudrais d'abord exprimer ma sincère gratitude à mon distingué prédécesseur, M. Harri Holkeri, dont la direction remarquable a contribué à la grande réussite de la cinquante-cinquième session. Je lui souhaite plein succès dans ses futurs projets. Je voudrais également rendre hommage au Secrétaire général, M. Kofi Annan, pour ses efforts inlassables et son dévouement désintéressé aux idéaux les plus nobles de l'Organisation des Nations Unies.

Je voudrais également saisir cette occasion pour remercier tous les États Membres, en particulier les pays du Groupe des États d'Asie, pour la confiance qu'ils m'ont accordée.

Au moment où j'entame mon mandat, j'éprouve des sentiments mitigés. Alors que je suis très touché par l'honneur accordé à ma personne et à mon pays, je suis en même temps tout à fait conscient de la très lourde responsabilité qui m'incombe. Cela est particulièrement vrai du fait que je viens d'un pays qui a eu une relation longue et unique avec l'Organisation des Nations Unies. En fait, l'ONU a été associée de près à mon pays, depuis la fondation de la République de Corée en 1948, jusqu'à la période de redressement qui a suivi la guerre de Corée et la période de développement économique ultérieure.

Après la guerre froide, la République de Corée est devenue Membre de l'Organisation des Nations Unies, en 1991. Je voudrais croire que mon élection à ce poste, qui coïncide avec le dixième anniversaire de l'admission de la Corée à l'ONU, constitue une

reconnaissance par les États Membres de la contribution accrue de la Corée à la communauté internationale.

Il y a 56 ans, l'ONU naissait au milieu des espoirs d'une paix durable, après deux guerres dévastatrices. Les pères fondateurs de l'Organisation des Nations Unies énonçaient dans la Charte des objectifs et des principes exaltants, destinés à encourager la paix et la sécurité dans le monde, ainsi que le développement économique et social de tous les peuples. La réussite n'a jamais été aisée et le fiasco semblait souvent inévitable. Néanmoins, avec son bilan de succès et d'échecs, l'ONU en est venue à être perçue comme le seul organe universel représentant les aspirations collectives les plus nobles de l'humanité.

Il y a 10 ans, avec la fin de la guerre froide, la communauté internationale s'est retrouvée face à de nouveaux défis et à de nouvelles perspectives. Tandis que le danger des conflits mondiaux refluit, le monde a dû affronter de nouvelles menaces à la paix et au développement, telles que les conflits régionaux et sectaires et le type d'actes terroristes qui a atteint, hier, un paroxysme de violence.

Dans le même temps, la vague de mondialisation continue de déferler, apportant dans son sillage aussi bien des bienfaits que des problèmes. Tandis qu'une plus grande interdépendance et que des mouvements transfrontaliers croissants ont considérablement amélioré à bien des égards le bien-être de l'homme, ils présentent également un aspect négatif, à savoir le problème de plus en plus marqué des maladies et de la pollution, les crises financières périodiques et les crimes transfrontaliers croissants, surtout le trafic des drogues et d'armes et la traite de migrants clandestins. Dans plusieurs de ces secteurs, les diverses institutions de l'ONU s'activent depuis des décennies. Aujourd'hui, plus que jamais auparavant, l'ONU est tenue de servir de coordonnateur des efforts mondiaux destinés à relever ces nouveaux défis.

Dans ce contexte, j'aimerais souligner l'importance du Sommet du Millénaire qui s'est tenu dans cette même salle, l'année dernière. Le Sommet a offert l'occasion unique d'examiner les progrès de l'ONU, d'évaluer ses succès et ses échecs et de tracer la voie à suivre. La Déclaration du Millénaire, adoptée à la fin du Sommet, énonce clairement les défis et les tâches auxquels l'ONU fait face, à ce stade de son histoire. Comme ceci est la première session de

l'Assemblée générale après le Sommet du Millénaire, l'une de nos tâches les plus importantes sera d'assurer le suivi et la mise en oeuvre de la Déclaration du Millénaire.

Nous reconnaissons tous qu'un élément important de la Déclaration du Millénaire est la ferme détermination des dirigeants de renforcer l'ONU. Il est remarquable, à mon avis, qu'ils aient réaffirmé la position centrale de l'Assemblée générale en tant que principal organe de délibération, de décision et de représentation. En tant que Président de la cinquante-sixième session de l'Assemblée générale, je poursuivrai les initiatives en cours afin d'améliorer les méthodes de travail de l'Assemblée, en consultation étroite avec tous les États Membres. Je ferai également de mon mieux pour faire avancer les discussions relatives à la réforme du Conseil de sécurité, en vue d'avoir un organe plus représentatif, plus transparent et plus efficace.

Eu égard au changement radical de la conjoncture internationale, le rôle de l'ONU dans le domaine du maintien de la paix et de la sécurité s'est élargi, devenant par là même plus complexe. J'attache par conséquent une grande importance à l'amélioration de la capacité de l'ONU de réagir aux conflits de façon plus efficace, notamment par le biais de l'examen des recommandations figurant dans le rapport Brahimi. Afin d'être en mesure d'accomplir sa tâche de maintien de la paix et de la sécurité dans le monde, l'ONU doit obtenir les outils et les ressources nécessaires à la mise en oeuvre des opérations de paix.

Au Sommet du Millénaire, les dirigeants du monde entier ont également promis de déployer tous les efforts possibles en vue de promouvoir la démocratie, de renforcer la primauté du droit et d'accroître la protection des droits de l'homme et des libertés fondamentales. La liberté et les droits de l'homme constituent réellement le droit imprescriptible de l'humanité tout entière. L'Assemblée doit s'employer en permanence à défendre les droits fondamentaux de tous les peuples. Mais certaines catégories d'êtres humains sont plus vulnérables que d'autres et plus à même, donc, de subir la perte de ce droit imprescriptible précieux. Les plus vulnérables de tous sont peut-être les enfants, les femmes et les personnes déplacées qui ont besoin de notre attention particulière et notre protection.

L'ONU devrait également renforcer et intensifier ses efforts en vue de prévenir et d'éliminer le terrorisme. Toutes les formes de terrorisme, quelle que soit leur motivation, constituent une atteinte à la dignité humaine et une menace à la démocratie et aux valeurs démocratiques et ne peuvent donc, en aucun cas, être justifiées. Les attentats terroristes d'hier non seulement retiennent notre attention, mais montrent de nouveau l'urgence d'une action de la communauté internationale et de l'ONU en particulier, face à cette menace meurtrière. Je promets de déployer tous les efforts à cette fin.

Compte tenu de l'accélération des progrès de la mondialisation et du partage inégal de ses bienfaits, la question du développement suscite un regain d'attention et est envisagée à partir de perspectives nouvelles. Concrètement, la question de savoir comment s'assurer que les pays en développement bénéficient des avantages de la mondialisation en général et des technologies de l'information et de la communication en particulier nécessite une attention et une action urgentes de notre part. À cet égard, j'aimerais signaler à l'Assemblée deux des questions importantes qui susciteront notre attention durant ma présidence de l'Assemblée générale : la nécessité de combler le fossé numérique et le développement de l'Afrique.

La croissance explosive des technologies de l'information et de la communication ouvre des possibilités nouvelles et infinies pour une accélération du développement économique et social. Mais la capacité de tirer parti de la révolution numérique varie énormément d'un pays à l'autre. En vérité, les pays les moins avancés, qui pourraient tant profiter des technologies de l'information et de la communication, sont ceux qui n'ont pas les moyens de concrétiser ces promesses.

À mon avis, l'Assemblée générale peut apporter des contributions utiles en attirant l'attention du monde entier sur la nécessité de combler le fossé numérique. Ces efforts de la part de l'Assemblée générale pourraient être opportuns et constructifs avant les Sommets mondiaux sur la société de l'information qui se tiendront en 2003 et en 2005, sous l'égide de l'Union internationale des télécommunications.

Dans leur Déclaration du Millénaire, les dirigeants du monde entier ont exprimé leur profonde inquiétude et ont souligné la nécessité d'amener

l'Afrique au centre du développement économique mondial, dans l'intérêt général de l'humanité tout entière. Les gouvernements et les peuples d'Afrique, conjointement avec le système des Nations Unies et la communauté des donateurs, ont lutté pendant des décennies pour éliminer la pauvreté et pour parvenir à un développement durable. Cependant, trop souvent, leurs efforts les plus acharnés ont avorté en raison de dissensions politiques, de conflits armés et, depuis les années 80, de la propagation catastrophique du VIH/sida.

Heureusement, la récente réunion au sommet de l'Organisation de l'unité africaine a donné une claire direction politique en la matière par l'intermédiaire de la nouvelle initiative africaine. J'exhorte tous les États Membres à continuer d'oeuvrer de concert pour étudier les façons d'aider les pays africains dans leur quête d'un développement durable.

Ayant présenté les grandes lignes de mon ordre du jour, je suis convaincu qu'en unissant nos efforts, nous pouvons accomplir les objectifs que nous nous fixons. Ma contribution personnelle sera, bien entendu, modeste. Toutes ces entreprises auxquelles je me consacrerai ne porteront pas facilement des fruits sans le soutien indéfectible et la pleine coopération des membres. Je leur demande humblement, par conséquent, de m'accorder leur soutien et de me prodiguer leurs conseils inestimables dans l'accomplissement de mes devoirs en tant que Président de l'Assemblée générale.

Enfin, je voudrais dire qu'à ce stade de l'histoire, nous devrions revenir à l'esprit et aux principes qui ont initialement présidé à la création de l'ONU. Donnons la priorité, avant tout, à la vision transcendante consacrée dans la Charte, à savoir la recherche constante et sans relâche de la paix, de la sécurité, de l'égalité, des droits de l'homme, des libertés fondamentales et du progrès économique et social de tous les peuples de la planète.

Tout en respectant les droits souverains et les intérêts nationaux légitimes de toutes les nations, efforçons-nous de faire en sorte que notre avenir commun soit digne des générations à venir. En outre, recherchons l'harmonie par la diversité, la paix par le dialogue, et la prospérité mutuelle par la coopération. Et ainsi, alors que nous sommes assemblés ici au sein du plus grand parlement au monde, nous devons nous consacrer de nouveau aux principes fondateurs de

l'ONU et renouveler notre engagement de mener à terme les tâches inachevées que nous nous sommes assignées.

## **Point 8 de l'ordre du jour provisoire**

### **Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux**

#### **Condamnation des attaques terroristes perpétrées aux États-Unis d'Amérique (A/56/L.1)**

#### **Session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée aux enfants (A/56/L.2)**

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je voudrais maintenant consulter l'Assemblée en vue d'examiner immédiatement le projet de résolution A/56/L.1 et le projet de décision A/56/L.2. À cet égard, comme ces deux documents n'ont été distribués que cet après-midi, il serait nécessaire de déroger à la disposition pertinente de l'article 78 du Règlement intérieur, qui se lit comme suit :

« En règle générale, aucune proposition n'est discutée ni mise aux voix à une séance de l'Assemblée générale si le texte n'en a pas été distribué à toutes les délégations au plus tard la veille de la séance. »

S'il n'y a pas d'objection, je considérerai que l'Assemblée accepte d'examiner le projet de résolution A/56/L.1 et le projet de décision A/56/L.2?

*Il en est ainsi décidé.*

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au Secrétaire général.

**Le Secrétaire général** (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, toutes mes félicitations pour votre élection à ces hautes fonctions. Je ne puis que regretter, comme vous l'avez fait vous-même, que vous ayez à assumer ces fonctions en ce jour si sombre pour les États-Unis, si sombre pour le monde entier – et que ce projet de résolution soit la première question dont vous ayez à présider l'examen.

Notre pays hôte, et cette merveilleuse ville hôte qui nous choie depuis plus de 50 ans, viennent de subir une attaque terroriste que nous aurions eu peine à imaginer, même dans nos pires cauchemars. Nous sommes tous à court de mots pour dire notre douleur et notre indignation, témoigner notre sympathie aux innombrables blessés et à tous ceux qui ont perdu un

être cher, et exprimer notre solidarité avec le peuple et le Gouvernement des États-Unis en ce moment d'épreuve.

Nous sommes également à court de mots pour exprimer notre vive admiration et notre profond respect aux courageux policiers, pompiers et membres des services de tous types participant aux opérations de secours et de relèvement et en particulier à ceux, beaucoup trop nombreux hélas, qui ont payé de leur vie leur détermination à porter secours.

Les mots nous manquent, surtout, pour condamner comme il convient ceux qui ont fomenté et exécuté ces agressions ignobles. Au vrai, il n'est pas possible de trouver ces mots. Et du reste, les mots ne suffisent pas.

Cette Assemblée a condamné le terrorisme à de nombreuses reprises. Il a été dit et répété que les actes de terrorisme ne peuvent jamais se justifier, quelque raison que l'on puisse faire valoir.

Et cette Assemblée a demandé à tous les États d'adopter des mesures, conformément à la Charte et aux autres dispositions pertinentes du droit international, pour prévenir le terrorisme et renforcer la coopération internationale pour le combattre.

Il nous faut aller plus loin.

Plus tôt dans la journée, comme vous le savez, le Conseil de sécurité s'est déclaré prêt à prendre toutes les mesures requises pour réagir aux attaques d'hier et à lutter contre toutes les formes de terrorisme, conformément aux responsabilités qui lui incombent en vertu de la Charte.

Je ne doute pas qu'il prendra effectivement ces mesures et que cette Assemblée, ainsi que tous ses membres, suivront son exemple. Toutes les nations du monde doivent s'unir en solidarité avec les victimes du terrorisme et dans leur détermination à agir aussi bien contre les terroristes eux-mêmes que contre tous ceux qui, sous quelque forme que ce soit, les hébergent, les aident ou les encouragent.

Je suis convaincu que c'est le message que chacun des membres de cette Assemblée, qui représente le monde entier, adressera haut et clair au monde entier.

**Le Président** (*parle en anglais*): Je donne maintenant la parole au représentant de l'Afrique du Sud.

**M. Kumalo** (Afrique du Sud) (*parle en anglais*): Monsieur le Président, au nom du Groupe africain, j'ai l'honneur de vous féliciter de votre élection à la présidence de la cinquante-sixième session de l'Assemblée générale. Il est clair que ce n'est ni le jour ni l'heure de se réjouir et j'espère que nous aurons une occasion plus opportune de vous souhaiter à nouveau la bienvenue.

La tragédie qui a frappé le peuple des États-Unis est insensée, horrible et tout à fait incroyable. Au nom du Groupe africain, permettez-moi d'exprimer nos sincères condoléances au Président George W. Bush ainsi qu'au Gouvernement et au peuple des États-Unis. Nous sommes de tout coeur avec la population de New York et tout particulièrement avec nos collègues de la Mission des États-Unis auprès de l'Organisation des Nations Unies, que dirige l'Ambassadeur James B. Cunningham.

Les événements tragiques d'hier rappellent à ceux d'entre nous qui ont l'honneur de servir aux Nations Unies la lourde responsabilité qui est la nôtre. Nous tenons à vous assurer, Monsieur le Président, de notre soutien et de notre coopération sans réserve. Nous sommes persuadés que sous votre direction nous ferons des progrès considérables et relèverons les défis qui nous concernent tous. Nous continuons d'être profondément bouleversés et affligés par les odieuses attaques terroristes d'hier et nous espérons que les auteurs de ces actes lâches ne tarderont pas à sentir s'abattre sur eux la loi dans toute sa force. Nous sommes certains que tous les membres de la communauté internationale collaboreront entre eux pour veiller à ce que la justice soit faite.

Les tragédies qui se sont produites à Washington, à New York et en Pennsylvanie nous font comprendre la menace continue que le terrorisme international constitue pour tous les États. Il est maintenant plus clair que jamais que nul n'est à l'abri du terrorisme. Aujourd'hui c'est le peuple des États-Unis qui est en larmes. En vérité, c'est le monde entier qui pleure. Le défi que les Nations Unies affrontent consiste à intensifier leurs efforts collectifs pour se conformer à ce que dit le préambule de la Charte des Nations Unies qui nous exhorte

« à pratiquer la tolérance, à vivre en paix l'un avec l'autre dans un esprit de bon voisinage, à unir nos forces pour maintenir la paix et la sécurité internationales ».

C'est pourquoi, j'ai l'honneur d'exprimer l'appui du Groupe des pays d'Afrique aux deux projets de résolution dont l'Assemblée est saisie.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je donne la parole au représentant du Viet Nam qui va faire une déclaration au nom du Groupe des États d'Asie.

**M. Nguyen Thanh Chau** (Viet Nam) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, au nom du Groupe des États d'Asie, je souhaite vous féliciter chaleureusement à l'occasion de votre élection à la présidence de l'Assemblée générale. Nous sommes tout à fait persuadés que vos talents de diplomate vous permettront d'assurer le succès de cette session.

Nous sommes tous profondément bouleversés par les actes barbares qui ont été commis hier à New York et à Washington, et qui ont fait des milliers de morts et de blessés. Nous condamnons vigoureusement ces actes terroristes, qui constituent un affront délibéré lancé à la conscience de l'humanité.

Au nom du Groupe des États d'Asie, je souhaite exprimer notre profonde sympathie et offrir nos sincères condoléances au Gouvernement et au peuple des États-Unis, aux villes de New York et de Washington, ainsi qu'aux familles de ceux qui ont perdu un être cher.

Le Groupe des États d'Asie soutient totalement le projet de résolution qui figure dans le document A/56/L.1, qui condamne ces attaques terroristes.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je donne la parole au représentant de la République tchèque, qui va faire une déclaration au nom du Groupe des États d'Europe orientale.

**M. Galuška** (République tchèque) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, j'ai l'honneur de prendre aujourd'hui la parole au nom du Groupe des États d'Europe orientale.

La séance plénière d'aujourd'hui avait pour objectif d'ouvrir la nouvelle session de l'Assemblée générale. Toutefois, étant donné l'horrible tragédie qui a frappé New York, Washington et l'ensemble des États-Unis, je ressens avant tout le devoir d'élever la voix pour protester contre les événements dont nous avons été témoins hier. Les membres du Groupe des États d'Europe orientale condamnent à l'unanimité ces actes terroristes qui nous semblent viser non seulement

les États-Unis d'Amérique, mais également l'ensemble du monde civilisé – en fait l'humanité tout entière.

Je tiens à exprimer la profonde sympathie et les sincères condoléances de nos Gouvernements pour les victimes et pour leurs familles, ainsi que pour le peuple et le Gouvernement des États-Unis.

Nous sommes prêts à nous unir pour renforcer immédiatement les efforts nationaux et internationaux déployés pour prévenir et réprimer le terrorisme en accroissant notre coopération et en appliquant pleinement les conventions antiterroristes internationales pertinentes, les résolutions du Conseil de sécurité ainsi que des mesures de sécurité nationales et régionales. Je suis convaincu que le Groupe des États d'Europe orientale, pour sa part, soutiendra à l'unanimité le projet de résolution A/56/L.1 que vous avez proposé à si juste titre.

Compte tenu des circonstances, les travaux que nous accomplirons au cours de la cinquante-sixième session de l'Assemblée générale seront semés d'embûches et engageront fortement notre responsabilité. Je voudrais vous féliciter, Monsieur le Président, de votre élection et, en même temps, dire à l'avance que je comprends pleinement l'ampleur de la tâche qui nous attend et que, j'en suis certain, vous mènerez à bien d'excellente façon. Nous pensons que sous votre direction compétente nous continuerons d'appliquer les mesures nécessaires pour réaliser les objectifs de la Déclaration adoptée lors du Sommet du millénaire.

Je voudrais également saisir cette occasion pour exprimer à votre prédécesseur M. Harri Holkeri de la Finlande, la reconnaissance et la gratitude du Groupe des États d'Europe orientale pour le rôle actif qu'il a joué en tant que Président de l'Assemblée générale et pour le dévouement dont il a fait preuve dans sa charge. Nous espérons qu'il continuera d'être pour nous une source d'inspiration pendant la présente session de l'Assemblée générale.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je donne la parole au représentant du Guyana qui va prendre la parole au nom du Groupe des États d'Amérique latine et des Caraïbes.

**M. Ishmael** (Guyana) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord, au nom du Groupe des États d'Amérique latine et des Caraïbes, vous exprimer mes sincères félicitations, Monsieur le Président, pour votre

élection en tant que Président de l'Assemblée générale à sa cinquante-sixième session. Vous apportez à ce poste une richesse d'expérience et de compétences tirée d'une illustre carrière académique et des fonctions ministérielles et autres postes que vous avez occupés aux plus hauts niveaux gouvernementaux. Le Groupe des États d'Amérique latine et des Caraïbes est profondément convaincu que vous donnerez la direction et la vision nécessaires en ce moment critique dans l'histoire de l'Organisation, alors que des événements importants dans les relations internationales continuent d'avoir un impact significatif sur les travaux et les activités de l'Organisation des Nations Unies.

Je voudrais aussi, à ce stade, transmettre l'appréciation du Groupe au Président sortant de l'Assemblée générale, S.E. l'Ambassadeur Holkeri, de la Finlande, pour son excellente gestion l'an dernier.

Le Groupe des États d'Amérique latine et des Caraïbes se félicite du projet de résolution A/56/L.1 qui vient d'être présenté à l'Assemblée. Le Groupe saisit cette occasion pour condamner vigoureusement la tragédie presque inimaginable qui s'est produite hier – une série désastreuse d'actes cruels barbares à New York, Washington et en Pennsylvanie qui ont entraîné la perte de très très nombreuses vies innocentes. Nous exprimons notre sincère sympathie au Gouvernement et au peuple des États-Unis, et en particulier aux victimes de ces actes infâmes. Nous partageons la douleur des résidents de la ville-hôte, New York, et nous saluons le courage des pompiers, des policiers et des autres qui ont donné leurs vies, faisant preuve d'une bravoure et d'un courage dont on se souviendra à tout jamais.

Les actes terroristes d'hier doivent renforcer la résolution de la communauté internationale de condamner avec la plus grande vigueur toutes les formes de terrorisme qui constituent une menace à la paix et à la sécurité internationales. Le Groupe réaffirme que ceux qui en sont responsables doivent être traduits en justice, et nous appuyons pleinement le Gouvernement et le peuple des États-Unis à ce stade.

Nous appuyons pleinement le projet de résolution A/56/L.1, ainsi que la résolution adoptée ce matin par le Conseil de sécurité sur la question du terrorisme international.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la Grèce, qui va

parler au nom du Groupe des États d'Europe occidentale et autres États.

**M. Gounaris** (Grèce) (*parle en anglais*) : Je voudrais, au nom du Groupe des États d'Europe occidentale et autres États, vous féliciter, Monsieur le Président, de votre élection comme Président de l'Assemblée générale à sa cinquante-sixième session. J'espère vraiment avoir une autre occasion plus propice de vous féliciter à l'avenir.

Je voudrais, au nom du Groupe des États d'Europe occidentale et autres États, condamner dans les termes les plus vigoureux possible les attaques terroristes qui ont été perpétrées hier à New York, Washington et ailleurs aux États-Unis. C'est une tragédie à une échelle sans précédent qui défie toute l'humanité. Il ne peut y avoir aucune excuse ou justification à de tels actes.

J'aimerais exprimer notre solidarité totale avec le Gouvernement des États-Unis et le peuple américain pour les actes abominable qui ont entraîné les pertes tragiques de vies humaines et nous présentons nos sincères condoléances aux familles des victimes. Ces actes horribles sont une attaque non seulement contre les États-Unis, mais contre l'humanité elle-même et contre les valeurs et les libertés que nous partageons tous. Cependant, la vie et les activités de nos sociétés doivent continuer sans relâche.

Nous lançons un appel à tous les États pour qu'ils travaillent ensemble en liaison étroite pour traduire en justice les auteurs, les organisateurs et les commanditaires des actes monstrueux d'hier. L'Organisation des Nations Unies ne doit épargner aucun effort dans la recherche notre objectif commun de prévenir et d'empêcher les attaques terroristes n'importe où dans le monde. À cet égard, nous appuyons pleinement le projet de résolution A/56/L.1 et le projet de décision A/56/L.2, qui viennent d'être présentés à l'Assemblée générale.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Nous avons entendu les représentants de tous les groupes régionaux.

Je donne maintenant la parole au représentant des États-Unis d'Amérique, en tant que pays hôte.

**M. Cunningham** (États-Unis) (*parle en anglais*) : Premièrement, au nom des États-Unis, je voudrais moi aussi vous féliciter, Monsieur le Président, de votre accession à la présidence de



l'Assemblée générale à sa cinquante-sixième session, et promettre l'appui de mon gouvernement pour le succès de cette session.

De toute évidence, tous les Américains ont le cœur lourd aujourd'hui. Je voudrais vous remercier, Monsieur le Président, de vos paroles de condoléances et de sympathie pour les victimes et leurs familles. Je voudrais transmettre personnellement la gratitude du Président Bush et du peuple américain aux nombreux dirigeants du monde et à tous ceux qui dans le monde entier ont exprimé leur soutien et proposé leur aide en ce moment de tristesse. Je voudrais également dire un mot particulier de remerciement au Secrétaire général pour ses condoléances et surtout ses remarques au sujet de la ville de New York et de ses fonctionnaires, et pour son appel en faveur d'une réponse ferme et unie.

Dans cette salle, nous sommes tous des New Yorkais en ce moment de tragédie. J'ai été frappé par le grand nombre d'entre vous qui m'ont exprimé ce sentiment. En effet, malheureusement, de nombreux non-Américains se trouveront parmi les victimes de cette attaque. Nous sommes tous reconnaissants à ces hommes et ces femmes – les policiers, les pompiers, les médecins, les infirmiers et infirmières – qui ont fait preuve d'un grand héroïsme face aux conséquences catastrophiques des terribles événements du 11 septembre 2001. Nos pensées et nos prières vont à toutes les victimes et leurs familles. Nous aurons de la peine, mais nous guérirons.

Votre décision, Monsieur le Président, d'ouvrir la cinquante-sixième session de l'Assemblée générale était la bonne. J'apprécie le soutien et les condoléances exprimés par l'ensemble des Membres de l'ONU ainsi que la condamnation et la détermination exprimées dans les commentaires aujourd'hui. Ensemble, nous avons démontré ici, dans cette salle historique de l'Assemblée générale, que nous sommes unis et forts face à la terreur.

Dans sa déclaration sur les attaques du 11 septembre et lorsqu'il a décidé d'évacuer le Siège de l'ONU, le Secrétaire général a reconnu que l'attaque contre les États-Unis était également une attaque contre l'ONU. La communauté internationale tout entière et les valeurs communes sur la base desquelles cette institution a été créée sont en lutte à une attaque. La résolution 1368 (2001) du Conseil de sécurité, adoptée il y a à peine quelques heures, démontre la détermination de la communauté internationale

d'affronter et de vaincre ce fléau, comme le fera le projet de résolution de l'Assemblée générale que nous sommes sur le point d'examiner.

L'attaque d'hier exige que nous choisissons entre les droits de l'homme et la démocratie, des valeurs qui sont chères à tous les gens décents, et le terrorisme et la loi de la jungle. Il y a ceux qui s'opposent au terrorisme et ceux qui l'utilisent. Il ne doit y avoir aucun doute sur le fait que nous allons traiter ceux qui appuient les terroristes et leur donnent asile de la même façon que nous traiterons les terroristes eux-mêmes.

Puisque cette attaque nous a tous frappés, il est juste que nous nous efforcions de créer une coalition visant à défendre nos valeurs communes contre le terrorisme. En oeuvrant en coalition, nous pouvons multiplier l'efficacité de nos actes. Les victimes de cette attaque et leur famille ont besoin de nos prières et doivent savoir que nous sommes unis dans notre réaction. Nous leur devons et nous nous devons à nous-même d'agir rapidement pour trouver les responsables de ces attaques et les traduire en justice.

Aucun d'entre nous et aucun de nos enfants n'oublieront les images terrifiantes d'hier. Elles deviendront des symboles tristes mais impérissables du XXI<sup>e</sup> siècle. Faisons en sorte qu'elles nous rappellent constamment la nécessité d'éliminer ce fléau et de faire preuve de détermination dans cette entreprise.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Nous venons d'entendre le dernier orateur dans le débat sur ce point pour cette séance.

Je remercie tous les représentants des paroles aimables qu'ils m'ont adressées à l'occasion de mon accession à la présidence de l'Assemblée générale.

L'Assemblée va maintenant se prononcer sur le projet de résolution A/56/L.1.

Puis-je considérer que l'Assemblée décide d'adopter le projet de résolution?

*Le projet de résolution A/56/L.1 est adopté (résolution 56/1).*

**Le Président** (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant se prononcer sur le projet de décision A/56/L.2.

Puis-je considérer que l'Assemblée décide d'adopter le projet de décision?

*Le projet de décision A/56/L.2 est adopté.*

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je donne la parole au Secrétaire général.

**Le Secrétaire général** (*parle en anglais*) : Je pense que nous allons bientôt prendre une décision sur le Sommet consacré aux enfants, et que, si nous décidons de le reporter en raison d'un cas de force majeure, je voudrais prier l'Assemblée générale de continuer de centrer son attention sur les enfants. Il s'agit d'un report et non d'une annulation, et la question reste toujours très présente dans nos esprits.

Je pense que nous devons faire preuve de persévérance et adopter un programme d'action concret pour cette décennie. À ce stade critique, nous ne pouvons pas décevoir les enfants ou discuter à l'infini de textes ou de documents. Je crois que le projet de document final de la session extraordinaire est sur le point d'être achevé. Je demande instamment aux représentants de poursuivre ce travail malgré le report de la session, et d'aborder cette question dès la semaine prochaine. Je pense, qu'en une période relativement brève, avec de la bonne volonté et de la détermination, nous pouvons nous entendre sur un texte. Nous sommes sur le point d'y arriver, et je ne veux pas que nous remettions le travail à plus tard ou que nous relâchions nos efforts parce que la session n'aura pas lieu la semaine prochaine. C'est l'appel que je lance.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je vais maintenant me référer au dialogue de haut niveau sur le renforcement de la coopération économique internationale pour le développement par le partenariat.

Par sa décision 55/479 du 12 avril 2001, l'Assemblée générale avait décidé que le dialogue de haut niveau de deux jours aurait lieu le lundi 17 et le mardi 18 septembre 2001. Toutefois, après consultation avec les présidents des groupes régionaux, il a été convenu que ce dialogue devrait plutôt avoir lieu le jeudi 20 et le vendredi 21 septembre 2001.

Par conséquent, puis-je considérer que l'Assemblée générale décide de tenir le dialogue de haut niveau de deux jours, les jeudi 20 et le vendredi 21 septembre 2001?

*Il en est ainsi décidé.*

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je tiens à informer les membres que les premières réunions des six grandes commissions auront lieu de façon consécutive demain après-midi, le jeudi 13 septembre 2001, à 15 heures, dans la salle de l'Assemblée générale. Les commissions éliront alors leur président.

Immédiatement après, l'Assemblée générale tiendra sa deuxième séance plénière afin d'élire ses vice-présidents.

Je donne la parole au représentant de l'Azerbaïdjan.

**M. Aliyev** (Azerbaïdjan) (*parle en anglais*) : Je m'excuse de demander la parole, mais j'estime que je vais exprimer une opinion générale en faisant la proposition suivante.

Il s'agit en quelque sorte d'un additif humanitaire à la résolution que nous venons d'adopter. En cette période très tragique, il est de notre devoir d'offrir nos services à la ville de New York et à sa courageuse population. Les membres de la communauté diplomatique de l'ONU ne sont pas seulement des gens qui contreviennent aux règlements de stationnement. Nous aimons véritablement cette ville. Nous aimons New York. Nous faisons partie de cette ville merveilleuse et nous voulons l'aider.

Par conséquent, je voudrais demander au Secrétaire général de mettre sur pied, par l'entremise du service de santé de l'ONU, une banque de sang de la communauté diplomatique des Nations Unies, afin que nous puissions apporter une modeste contribution à l'opération de secours actuellement en cours à New York. Je demande à tous les représentants d'appuyer cette proposition.

**Le Secrétaire général** (*parle en anglais*) : Je pense que la proposition du représentant de l'Azerbaïdjan a reçu un très bon accueil auprès des ambassadeurs et des représentants ici. Cela signifie que le Service médical n'aura aucun problème et que beaucoup de personnes se présenteront pour faire un don de sang.

*La séance est levée à 16 h 20.*